



BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

RAPPORT DE PRESENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	4
2.2 La dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°1	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°1	8
5. La section d'investissement du budget annexe « prévention et gestion des déchets »	9
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	9
5.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	10

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget annexe « prévention et gestion des déchets » est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 26 juin 2025, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ Aucun ajustement en section de fonctionnement.
- ✓ +1,7 M€ en section d'investissement.

En M€	BP + BS 2025	Proposition DM 2025	Total après DM 2025
Section de fonctionnement	536,0	0,0	536,0
Section d'investissement	112,4	1,7	114,0

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM	
				en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	476,43	492,89	492,89	0,00	0,00%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	450,85	466,27	464,07	-2,20	-0,47%
Epargne de gestion courante (EBG)	25,58	26,62	28,82	2,20	8,26%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	5,37%	5,40%	5,85%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	4,97	21,20	21,71	0,50	2,36%
Résultat exceptionnel large	-4,94	-21,20	-21,71	-0,50	2,36%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	20,64	5,41	7,11	1,70	31,34%
Taux d'épargne de gestion	4,33%	1,10%	1,44%		
<i>Recettes réelles</i>	476,46	492,89	492,89	0,00	0,00%
<i>Dépenses réelles</i>	457,67	488,28	486,59	-1,70	-0,35%
Epargne brute (EBE)	18,79	4,61	6,30	1,70	36,84%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	3,94%	0,93%	1,28%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	20,35	6,40	8,06	1,66	25,87%
Epargne nette (ENE)	-1,56	-1,80	-1,76	0,04	-2,23%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	-0,33%	-0,36%	-0,36%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	69,16	55,41	55,41	0,00	0,00%
Capacité dynamique de désendettement	3,7	12,0	8,8		

Les ajustements relatifs à la décision modificative sont mineurs et par conséquent les soldes intermédiaires de gestion varient légèrement en s'améliorant du fait de la réduction des dépenses de fonctionnement et l'absence de variation des recettes de fonctionnement.

L'épargne de gestion augmente de +1,70 M€ portant ainsi le taux à 1,44% contre 1,10% lors du budget supplémentaire. L'épargne brute suit la même trajectoire avec une stabilité des recettes réelles de fonctionnement et une baisse 0,35% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'épargne nette - obtenue après déduction du remboursement des emprunts - demeure négative à l'issue de la décision modificative compte tenu de l'augmentation du remboursement du capital de la dette de +1,66 M€, poursuivant ainsi la stratégie de désendettement du budget annexe.

Grace à l'amélioration de l'épargne de brute, la capacité de désendettement s'améliore avec 8,8 années contre 12 années au du budget supplémentaire.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets »

	Stock de dette au 31/12/2024 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2025 (b)	Provision pour emprunt obligataire en 2025* (b')	Emprunt prévisionnel budget 2025 avant DM	Emprunt prévisionnel budget 2025 après DM (c)	Variation DM de l'emprunt prévisionnel	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 (a)-(b)+(b')+(c)
Volume	55 413 K€	8 059 K€	1 442 K€	1 440 K€	1 440 K€	0	48 794 K€

* Les provisions pour emprunt obligataire correspondent à des crédits exécutés mais sans impact sur l'encours restant dû.

Au 31 décembre 2025, l'encours de dette du budget annexe « prévention et gestion des déchets » est estimé à 48,8 M€ en baisse par rapport au montant prévu au budget primitif (55,41 M€) résultant de la réduction de l'emprunt d'équilibre de 23 M€ lors du budget supplémentaire et du remboursement anticipé d'emprunt prévu dans le cadre de la décision modificative.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « prévention et gestion des déchets » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2024 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements avant DM 2025	Variation des crédits de paiements DM 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après DM 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Prévention, réduction à la source et préemploi	Prévention, réduction à la source, réemploi GESTION MDTURE 2020-2026	6 418 K€	2 490 K€	945 K€	-80 K€	865 K€	52%
	Prévention, réduction à la source, réemploi PROJET MDTURE 2020-2026	5 000 K€	1 140 K€	150 K€		150 K€	26%
	SOUS-TOTAL	11 418 K€	3 630 K€	1 095 K€	-80 K€	1 015 K€	41%
Pré-collecte, collecte	Pré-collecte, collecte GESTION MDTURE 2020-2026	102 117 K€	51 395 K€	8 082 K€	622 K€	8 704 K€	59%
	Pré-collecte, collecte PROJET MDTURE 2020-2026	102 970 K€	14 515 K€	10 161 K€	1 600 K€	11 761 K€	26%
	SOUS-TOTAL	205 087 K€	65 910 K€	18 243 K€	2 222 K€	20 465 K€	42%
Traitement, recyclage et valorisation	Traitement, recyclage et valorisation GESTION MDTURE 2020-2026	52 951 K€	15 694 K€	7 850 K€	-520 K€	7 330 K€	43%
	Traitement, recyclage et valorisation PROJET MDTURE 2020-2026	174 724 K€	16 461 K€	8 109 K€	-2 970 K€	5 139 K€	12%
	SOUS-TOTAL	227 675 K€	32 155 K€	15 959 K€	-3 490 K€	12 469 K€	20%
Logistique	Logistique GESTION MDTURE 2020-26	300 K€	0	112 K€		112 K€	37%
Numérique	Numérique GESTION MDTURE 2020-26	5 000 K€	0	1 210 K€		1 210 K€	24%
Parc automobile	Parc automobile GESTION MDTURE 2020-26	32 000 K€	0	10 967 K€	1 348 K€	12 315 K€	38%
	SOUS-TOTAL	37 300 K€	0	12 289 K€	1 348 K€	13 637 K€	37%
	TOTAL GENERAL	481 480 K€	101 695 K€	47 586 K€	0	47 586 K€	31%

Le stock d'Autorisations de Programme (AP) du budget annexe « prévention et gestion des déchets » s'élève à 481 481 K€, réparti en six programmes principaux. Les ajustements proposés à la décision modificative n°1 concernent des redéploiements de crédits entre les autorisations de programme :

- -80 K€ concernant les acquisitions relatives aux équipements de la prévention ;
- +2 222 K€ de travaux relatifs à la compétence pré-collecte et collecte dont +1 900 K€ de travaux relatifs à la création de technocentre et +892 K€ pour l'acquisition de matériels (création des points d'apport volontaire et des colonnes cartons pour Marseille et la zone ouest) ;
- -3 490 K€ pour le traitement des déchets, dont -1 000 K€ de crédits concernant le rehaussement du bassin de l'Arbois et -900 K€ de travaux ;
- Et enfin + 1 348 K€ de crédits relatifs à la gestion des parcs de véhicules.

Le taux d'avancement prévisionnel des AP devrait s'élever à 31% au 31 décembre 2025.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM /Total voté 2025 en %
Recettes réelles	476,46	492,89	0,00	492,89	0,00%
Recettes de gestion courante	476,43	492,89	0,00	492,89	0,00%
013 - Atténuations de charges	1,30	1,17		1,17	0,00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	26,56	30,95	0,00	30,95	0,00%
73 - Impôts et taxes	431,62	443,86	0,00	443,86	0,00%
74 - Dotations et participations	14,24	12,27	0,00	12,27	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	2,71	4,64	0,00	4,64	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00%
Recettes d'ordre	0,37	0,56	0,00	0,56	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,37	0,56	0,00	0,56	0,00%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total recettes de fonctionnement	476,83	493,45	0,00	493,45	0,00%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	40,02	42,54		42,54	0,00%
Total recettes de fonctionnement cumulées	516,85	535,99	0,00	535,99	0,00%

Aucun ajustement n'est prévu en recettes de fonctionnement.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM /Total voté 2025 en %
Dépenses réelles	457,67	488,28	-1,70	486,59	-0,35%
Dépenses de gestion courante	450,85	466,27	-2,20	464,07	-0,47%
011 - Charges à caractère général	317,28	309,02	-2,20	306,82	-0,71%
Autres dépenses de fonctionnement	6,82	22,01	0,50	22,51	2,28%
66 - Charges financières	1,85	1,55	0,00	1,55	0,00%
67 - Charges exceptionnelles	0,72	0,81	0,00	0,81	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	4,25	19,65	0,50	20,16	2,55%
Dépenses d'ordre	23,99	27,12	1,32	28,45	4,88%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23,99	27,12	1,32	28,45	4,88%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	481,66	515,41	-0,37	515,04	-0,07%
023 - Virement à la section d'investissement	35,19	20,58	0,37	20,96	1,81%
Total dépenses de fonctionnement	516,85	535,99	0,00	535,99	0,00%

Une diminution des dépenses réelles de fonctionnement de -1,7 M€ est proposée, portant le montant à 486,6 M€ pour 2025.

Cette évolution comprend les variations suivantes :

- -2,2 M€ de crédits restitués au titre des charges à caractère général : -1,3 M€ de crédits relatifs à l'évolution à la baisse des tonnages des déchets, -0,63 M€ de crédits liés au décalage de planning du marché de communication de proximité en matière de prévention des déchets, -0,496 M€ de crédits concernant les marchés de lavage des bacs, -0,34 M€ de crédits liés à la maintenance des équipements des différents sites, -0,105 M€ de crédits liés à l'affranchissement de la redevance spéciale ;
- +0,50 M€ de crédits liés à des ajustements de provisions.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections sont ajustées à la hausse à hauteur de +1,32 M€ liées à la régularisation des amortissements des exercices 2024 et 2025 pour les transports des déchets.

Par ailleurs, une hausse de +0,37 M€ du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est constatée.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PREVENTION ET GESTION DES DECHETS »

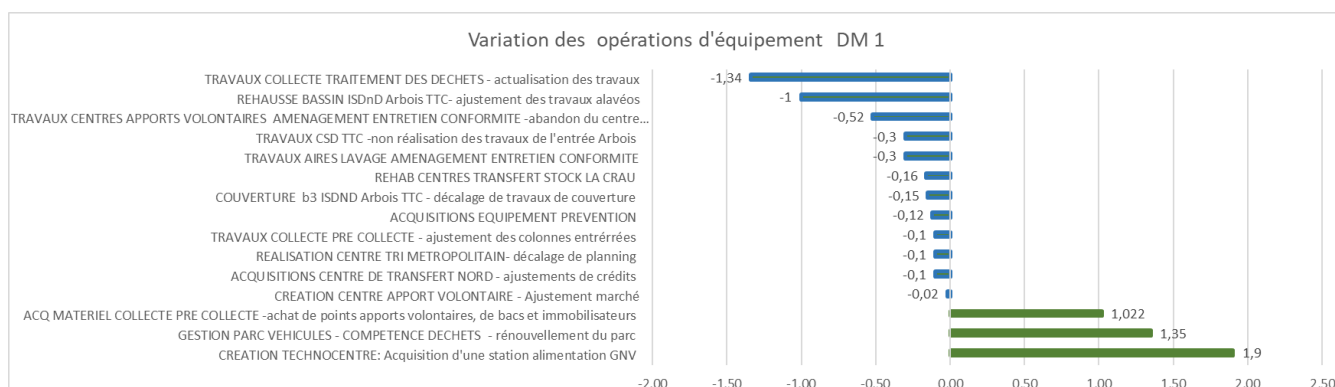
5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM /Total voté 2025 en %
Dépenses réelles	64,03	54,11	1,66	55,77	3,06%
Dépenses d'équipement	43,68	47,71	0,00	47,71	0,00%
Total des opérations d'équipement	43,68	47,71	0,00	47,71	0,00%
Dépenses financières	20,35	6,40	1,66	8,06	25,87%
16 - Emprunts et dettes assimilées	20,35	6,40	1,66	8,06	25,87%
Dépenses d'ordre	11,84	27,26	0,00	27,26	0,00%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,37	0,56	0,00	0,56	0,00%
041 - Opérations patrimoniales	11,46	26,70	0,00	26,70	0,00%
Total dépenses d'investissement	75,87	81,37	1,66	83,03	2,04%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	15,74	31,02	0,00	31,02	0,00%
Total dépenses d'investissement cumulées	91,61	112,39	1,66	114,04	1,47%

Les dépenses d'investissement sont ajustées à hauteur de +1,66 M€ pour le remboursement anticipé d'emprunts, dans la continuité de la trajectoire de désendettement entreprise par la Métropole.

Il est prévu un redéploiement des dépenses d'équipement composé de nombreuses variations afin de tenir compte des changements calendaires de certaines opérations d'investissement ainsi que de l'évolution des besoins de certains projets.

Les restitutions ou les augmentations de crédits se décomposent de la manière suivante :



5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En M€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM /Total voté 2025 en %
Recettes réelles	20,01	37,98	-0,04	37,94	-0,11%
Recettes d'équipement	1,18	4,91	-0,04	4,87	-0,81%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1,18	3,47	-0,04	3,43	-1,15%
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	1,44	0,00	1,44	0,00%
Recettes financières	18,83	33,07	0,00	33,07	0,00%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3,09	2,05	0,00	2,05	0,00%
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	15,74	31,02	0,00	31,02	0,00%
024 - Produit des cessions d'immobilisations	0,08	0,00	0,08	0,08	100,00%
Recettes d'ordre	35,46	53,82	1,32	55,15	2,46%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	23,99	27,12	1,32	28,45	4,88%
041 - Opérations patrimoniales	11,46	26,70	0,00	26,70	0,00%
Total recettes d'investissement hors virement	55,46	91,80	1,28	93,09	1,40%
021 - Virement de la section de fonctionnement	35,19	20,58	0,37	20,96	1,81%
Total recettes d'investissement	91,61	112,39	1,66	114,04	1,47%

Les recettes d'investissement sont ajustées à hauteur de +1,66 M€ composé majoritairement des opérations d'ordre de transfert entre sections pour un montant de +1,32 M€ concernant la régularisation des amortissements des exercices 2024 et 2025 pour les transports des déchets de l'ex RDT 13.

Par ailleurs, une hausse de +0,37 M€ du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est constatée.